

AUTOUR DES JEUNES CYCLISTE 2020

8^{ÈME} ÉDITION

GUIDE TECHNIQUE



AUTOUR DES JEUNES CYCLISTE 2020

8^{ÈME} ÉDITION

Organisé par

JEUNESSE CYCLISTE 231

Four - à - Chaux

97231 LE ROBERT

CONTACT : Patrick NORESKAL 0696 34 60 60

Vendredi 28 Février 2020 : 13h00 Départ Collège 3 étape contre la montre

Samedi 29 Février 2020 : 13h00 Départ MERINE SARL étape en ligne

Dimanche 1^{er} Mars 2020 : 13h00 Départ MERINE SARL étape en ligne

PROGRAMME DES OPÉRATIONS :

Vendredi 28 Février 2020 1^{ère} Étape Contre la Montre Robert / Robert

12h30	Ouverture Permanence de départ, Signature et remise des pièces officielles, accréditations Jusqu'à 13h50 <i>Service Municipale des Sports au rez-de-chaussée Miramar LE ROBERT</i>
13h00	Réunion de tous les pilotes voitures et motos de l'échelon course, consignes générales par le directeur de course <i>Siège de la JC231 à l'étage du Miramar LE ROBERT</i>
13h45	Appel et Rassemblement des coureurs sous la ligne de départ Contrôle des braquets : Minimes et Cadets <i>Collège ROBERT 3 LE ROBERT</i>
13h45	Mise en place des voitures officielles sur la ligne de départ <i>Collège ROBERT 3 LE ROBERT</i>
14h00	Départ réel du Contre la Montre km 00,000 Catégories Minimes & Cadets <i>Collège ROBERT 3 LE ROBERT</i>
14h20	Arrivée prévue Sommet de la Côte de Chapelle-Villarson LE ROBERT
17h00	Podium cérémonie protocolaire : <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
16h45	Collation de clôture <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>

Samedi 29 Février 2020 2^{ème} Étape Robert / Robert

13h00	Ouverture Permanence de départ, Signature et remise des pièces officielles, accréditations Jusqu'à 13h50 <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
13h35	Réunion de tous les pilotes voitures et motos de l'échelon course, consignes générales par le directeur de course. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
13h45	Appel et Rassemblement des coureurs sous l'arche de départ Contrôle des braquets : Minimes et Cadets <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
13h50	Mise en place des voitures officielles sur la ligne de départ <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
14h00	Départ réel Minime km 00,000. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
15h00	Arrivée prévue des Minimes Lycée Agricole <i>D29 Four-à_Chaux LE ROBERT</i>
15h30	Départ réel Cadet km 00,000. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
17h00	Arrivée prévue des Cadets Lycée Agricole <i>D29 Four-à_Chaux LE ROBERT</i>
17h30	Podium et cérémonie protocolaire et remises des prix. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
17h40	Collation de clôture sur place <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>

Dimanche 01 Mars 2020 Après-Midi 3^{ème} Étape Robert / Robert

12h00	Ouverture Permanence de départ, Signature et remise des pièces officielles, accréditations Jusqu'à 13h50 <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
12h35	Réunion de tous les pilotes voitures et motos de l'échelon course, consignes générales par le directeur de course. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
12h45	Appel et Rassemblement des coureurs sous l'arche de départ Contrôle des braquets : Minimes et Cadets <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
12h50	Mise en place des voitures officielles sur la ligne de départ <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
13h00	Départ réel Benjamin km 00,000. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
13h30	Arrivée prévue des Benjaminsw Lycée Agricole <i>D29 Four-à_Chaux LE ROBERT</i>
13h45	Départ réel Minime km 00,000. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
14h45	Arrivée prévue des Minimes Lycée Agricole <i>D29 Four-à_Chaux LE ROBERT</i>
15h00	Départ réel Cadet km 00,000. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
17h00	Arrivée prévue des Cadets Lycée Agricole <i>D29 Four-à_Chaux LE ROBERT</i>
17h30	Podium et cérémonie protocolaire et remises des prix. <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>
17h40	Collation de clôture sur place <i>Time'S Café Four à Chaux LE ROBERT</i>

JEUNESSE CYCLISTE 231
AUTOUR DES JEUNES CYCLISTES DE MARTINIQUE
BENJAMINS-MINIMES-CADETS
28 – 29 Février & 1^{er} Mars 2020

REGLEMENT PARTICULIER

8^{ème} EDITION

(Sous la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme)

Préambule :

Le comité d'organisation de la Jeunesse Cycliste 231 patronne Autour des Jeunes Cyclistes Benjamins, Minimes, Cadets.

Cette épreuve est basée sur l'esprit d'équipe, l'excellence, l'exemplarité et le fair-play afin de promouvoir le cyclisme Martiniquais.

PARTICIPATION :

Cette compétition cycliste inscrite au calendrier du comité régional de Martinique est ouverte aux coureurs de la catégorie Benjamins, Minimes, et Cadets réglementairement licenciés FFC.

ENGAGEMENT :

Un droit d'engagement forfaitaire de 20,00€ par coureur, sera réclamé lors de l'inscription fixe le 27 Février 2020 avant 12 heures. Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 10,00€. Cette compétition est régie par les règlements en vigueur de la FFC.

Le barème des pénalités FFC est le seul applicable.

L'organisateur se réserve le droit de refuser un coureur ou une équipe.

Le fait d'être engagé implique que le cycliste ait pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses.

DOSSARDS ET APPEL DES CONCURRENTS

Les coureurs devront prévoir des épingles pour attacher les dossards.

Pour chaque étape, les cyclistes devront obligatoirement et personnellement passer au contrôle de départ pour signature.

La signature sera définitivement fermée 15 minutes avant le départ des étapes. Les cyclistes qui n'auront pas signé dans les délais seront considérés comme non partants.

L'appel des coureurs commencera 10 minutes avant le départ des étapes. Un concurrent absent sera rétrogradé en fin de peloton.

Sur le contre la montre le drafting est interdit pour les coureurs rejoints.

Le concurrent devra dépasser l'autre coureur en respectant un écart d'au moins 2 mètres.

REUNION TECHNIQUE ET PERMANENCE

Une réunion des directeurs techniques ou représentants du club aura lieu le vendredi 28 Février 2020 à 13h au local du club au Miramar Route du Port 97231 Le Robert

La signature se tiendra au rez-de-chaussée du Service des Sports.

DISTANCE

1^{ère} étape Vendredi 08 Mars 2019 soit 06kms contre la montre départ Collège ROBERT 3 et arrivée Chapelle-Villarson (l'après-midi).

2^{ème} étape Samedi 09 Mars 2019 soit 35,2kms Etape en ligne départ et arrivée Lycée Agricole Four-à-Chaux (l'après midi).

3^{ème} étape Dimanche 10 Mars 2019 soit 60,5kms étape en ligne départ et arrivée Lycée Agricole Four-à-Chaux (l'après midi).

CONTRÔLE :

La régularité de l'épreuve sera sous le contrôle d'un d'arbitre. Le coureur devra être muni de sa licence et pièce d'identité et devra obligatoirement émarger la feuille de présence avant chaque départ au plus tard un quart d'heure avant le départ de la course. L'épreuve contre la montre avec des vélos traditionnels uniquement. Un dernier contrôle du matériel se fera sur la ligne de départ au moment de l'appel.

COURSE EN LIGNE :

Une zone au départ est mise en place pour le stationnement des directeurs sportifs.

Les coureurs devront se présenter au contrôle des braquets pas équipe.

Après l'appel des coureurs et le départ, à l'endroit mentionné sur le programme officiel. L'ordre de marche des véhicules en course est celui défini par le règlement FFC.

CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL :

Une zone de départ les coureurs devront se présenter aux opérations de contrôle des vélos et de braquet ainsi que pour la signature 15 minutes avant l'heure de leur départ. Le braquet est le braquet réglementaire pour les Cadets et pour les minimes.

L'ordre de départ des concurrents se fera par tirage au sort effectué le vendredi soir qui précède l'épreuve. Le premier départ sera donné à 15h00 (selon nombre d'engagés). Chaque concurrent devra se présenter avec un vélo traditionnel sans casques spéciaux CLM, sans ajout de prolongateurs, ni cornes sous peine de se voir interdire le départ. Toutefois les roues (sous réserve qu'elles sur la liste réglementaire de la FFC et au braquet réglementaire) seront autorisées.

CONFORMITÉ ET VÉRIFICATION DES BRAQUETS

A la fin de chacune des épreuves (En ligne, Contre la Montre), les 10 premiers coureurs des catégories, doivent se diriger directement dans la zone préalablement identifiée pour vérifier la conformité de leur braquet.

SERVICE MEDICAUX :

Un service de premiers soins et d'ambulanciers sera disponible sur place pendant la durée des épreuves.

VEHICULES SUIVEURS :

Tous les monospaces sont interdits à l'échelon course. Ils devront se tenir à la dernière place des véhicules techniques. Les véhicules du médecin de la course suivront le peloton principal et sera positionné à la demande des arbitres de bord, s'arrêtera et remettra les dossards des coureurs ayant abandonnés. Une ambulance assurera les secours au cours de l'épreuve.

PARCOURS :

En cas d'accident ou d'incident de fausser le déroulement de la course, le président du jury des arbitres en accord avec le directeur de course et après avoir averti le chronométrateur peut décider :

- 1) De modifier le parcours
- 2) De déterminer une neutralisation temporaire de la course.
- 3) D'annuler une partie de l'épreuve ainsi que tous les résultats des classements intermédiaires disputés préalablement sur cette partie et de redonner un nouveau départ à proximité du lieu où la course a été interrompue.
- 4) De conserver les résultats acquis et de redonner un nouveau départ en tenant compte des écarts enregistrés au moment de l'incident.

RAVITAILLEMENT :

Le ravitaillement des coureurs ne sera possible qu'après le 30kms, une zone de ravitaillement à pied sera mise en place entre le 20kms et 30kms.

Trois possibilités de ravitaillement :

- 1) Si peloton groupé : uniquement par les accompagnateurs et à pied.

- 2) Si échappée (+10 coureurs) : uniquement accompagnateurs à pied.
- 3) Si échappée (-10 coureurs) : à partir de la voiture du directeur sportif à l'arrivée du groupe avec l'accord des arbitres.

Le président de jury des arbitres aura autorisation de modifier ces critères en fonction des conditions de course et conditions climatique. Dans les étapes en ligne, il sera ouvert suivant les notations apportées sur le parcours avec les points d'ouverture et fermeture en fonction du kilométrage.

DISCIPLINE ET RESPONSABILITE :

Toutes les étapes seront disputées sous le règlement de la FFC. Les arbitres ainsi que l'organisateur ont autorité pour exclure des classements tout coureur auteur d'une faute grave (comportement inapproprié, injures envers les arbitres, que cette faute émane du coureur ou de son entourage).

Chaque coureur participe à ses propres risques et périls. L'organisateur décline toute responsabilité. Les directives des officiels doivent être respectées. Le code de la route est de rigueur.

CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC. Les coureurs méritants devront obligatoirement se présenter à la cérémonie protocolaire de chaque étape en tenue de course du club (**CUISSARD ET MAILLOT**), sans casquette, sans bandeau, sans lunettes fumées ou de soleil pendant la remise de récompenses.

La remise des récompenses se tiendra dans un délai maximum de 15 minutes après l'arrivée.

A leur descente du podium, ils devront se montrer disponibles à l'égard des journalistes souhaitant les interviewer ou photo (fair-play).

ATTENTION l'absence au protocole d'un coureur concerné par la remise de récompense sera sanctionnée d'une pénalité en temps au classement d'une pénalité en temps au classement général et selon le barème FFC.

SECURITE ET DEPANNAGE :

Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ.

Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés.

Le dépannage a l'arrêt, à droite de la chaussée.

RECLAMATIONS :

S'il y a lieu, les réclamations se feront par écrit par le ou les coureurs ou par le directeur sportif responsable dans les délais suivants :

- 30 minutes maxi après l'affichage en ce qui concerne les classements
- 30 minutes maxi après l'arrivée pour le reste.

FORCE OBLIGATOIRE DU REGLEMENT :

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance de ce règlement particulier et qu'il en accepte tous les articles. Les points non évoqués dans le présent règlement seront traités conformément aux règlements généraux de la FFC.

Le contrôle sportif de la course est placé sous l'autorité du président du jury des commissaires désigné en application des règlements de la FFC.

ACCORD GENERAL :

Le fait d'être engagé implique que chaque concurrent ait pris connaissance du présent règlement et en accepte les termes.

AUTOUR DES JEUNES

Vendredi 28 Février 2020

1^{er} Étape : Robert / Robert : 5,2km

Subventionnée par la Ville : **ROBERT**

Patronné par :

12h30 Rassemblement : Collège **ROBERT 3**

13h00 Signature assistants et coureurs : Collège **ROBERT 3**

13h45 Appel des coureurs : Collège **ROBERT 3**

14h00 Départ : Réel Collège **ROBERT 3**

Route	Kilomètres		DETAILS DU PARCOURS
			
	Km	Reste	ITINERAIRES
RD1	00,0	05,2	ROBERT Départ : Réel Collège ROBERT 3 
RD1	01,8	03,4	Four à Chaux Radar
RD1	02,2	03,0	MERINE SARL
RD1	02,6	02,6	Ecole de Four à Chaux TOURNER A DROITE 
RD29	03,6	01,6	Croisée Ména TOUT DROIT DIRECTION FRANÇOIS 
RD29	04,2	01,0	Croisée Fond Nicolas TOUT DROIT DIRECTION FRANÇOIS COL 
RD29	05,2	00,0	ARRIVÉE : CROISÉE CHAPELLE VILLARSON 

LES DIFFICULTES DU JOURS :

Côte de Chapelle-Villarson 4,3km Ville LE ROBERT

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVEE

ZONE ARRIVEE : Quartier Course

Ligne d'arrivée : CHAPELLE-VILLARSON LE ROBERT 17h00 fin course

Permanence & Délibération du jury : TIME'S CAFE

Protocole Arrivée : TIME'S CAFE

Contrôle Médical : TIME'S CAFE

Véhicule des directeurs sportifs parking de MERINE CLEAN

ROBERT Départ : Réel Collège ROBERT 3

RD1 - Four à Chaux - MERINE SARL - Ecole de Four à Chaux - RD29 – Croisée - Croisée Fond Nicolas - Chapelle-Villarson.

ARRIVÉE : CROISÉE CHAPELLE VILLARSON



AUTOUR DES JEUNES

Samedi 29 Février 2020

2^{ème} Étape : Robert / Robert : 32km800

Subventionnée par la Ville : **ROBERT** Patronné par :

12h30 Rassemblement : MERINE SARL **LE ROBERT**

13h00 Signature assistants et coureurs : MERINE SARL **LE ROBERT**

13h45 Appel des coureurs : MERINE SARL **LE ROBERT**

14h00 Départ : Réel MERINE SARL **LE ROBERT**

Route	Kilomètres		DETAILS DU PARCOURS
			ITINERAIRES
	Km	Reste	
RC	00,0	32,8	ROBERT Départ Officiel : Réel Merine Clean 
RC	00,6	32,1	Zone Ilot central sur 1km
RD1	01,9	30,8	Giratoire Renoir TOURNER A DROITE LE FRANÇOIS 
RD1	04,3	28,4	FRANÇOIS Sommet Chopotte COL 2 DESCENTE RAPIDE 
RD1	06,9	25,8	Giratoire Marcienne TOURNER A DROITE LAMENTIN  
RD1	10,2	22,5	Giratoire 4 croisée TOUT DROIT 
RD1	11,6	21,1	DUCOS Giratoire Fond Savane TOUT DROIT 
RD1	11,9	20,8	Zone ilot central 
RN6	12,7	20,0	LAMENTIN Bois Rouge COL 3
RN6	13,9	18,8	Zone ilot central 
RN6	16,2	16,5	Giratoire Carrère TOURNER A DROITE DIRECTION LE ROBERT 
RN5	17,9	14,8	Échangeur Aéroport TOURNER A DROITE DIRECTION LE ROBERT 
RD3	19,9	12,8	Giratoire Intersport TOUT DROIT 
RN1	20,7	12,0	Giratoire Gendarmerie TOURNER A DROIT DIRECTION LE ROBERT 
RN1	21,4	11,3	Giratoire Mangot Vulcin TOUT DROIT 
RN1	21,7	11,0	Giratoire Union TOUT DROIT DIRECTION LE ROBERT
RN1	24,5	08,2	Giratoire Sarrault TOUT DROIT 
RN1	26,1	06,6	Giratoire Pelletier TOUT DROIT 
RN1	27,5	05,2	LE ROBERT Zone ilot central
RN1	28,0	04,7	Sommet Augrain COL 2 DESCENTE RAPIDE
RN1	29,5	03,2	Échangeur 1 ^{er} entrée LE ROBERT TOURNER A DROITE
RD1	29,6	03,1	Giratoire Mansarde TOUT DROIT 
RD1	30,1	02,6	Giratoire Saint-Christophe TOURNER A DROITE DIRECTION Le François 
RD1	32,0	00,7	Rappel RADAR Four à Chaux = 50Kms/h 
RD1	32,8	00,0	ARRIVÉE : LYCEE AGRICOLE LE ROBERT 

1 tour pour les minimes

2 tours pour les cadets

LES DIFFICULTES DU JOURS :

Radar 50km/h quartier Four à Chaux Ville Le Robert

Radar 90km/h quartier Union Ville Le Lamentin

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVEE

ZONE ARRIVEE : Quartier Course

17h00 Fin de course MERINE CLEAN

Permanence & Délibération du jury : TIME'S CAFE

Protocole Arrivée : TIME'S CAFE

Contrôle Médical : TIME'S CAFE

Véhicule des directeurs sportifs parking de MERINE CLEAN

ROBERT Départ Officiel : Réel Merine Clean

RD1 - Giratoire Renoir – **FRANÇOIS** - Sommet Chopotte - Giratoire Marcienne - Giratoire 4 croisées –

DUCOS - Giratoire Fond Savane - RN6 – **LAMENTIN** - Bois Rouge - Giratoire Carrère - RN5 – Échangeur

Aéroport - RD3 - Giratoire Intersport - RN1- Giratoire Gendarmerie - Giratoire Mangot-Vulcin - Giratoire

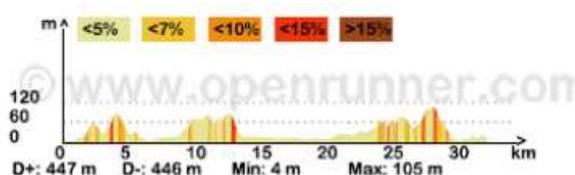
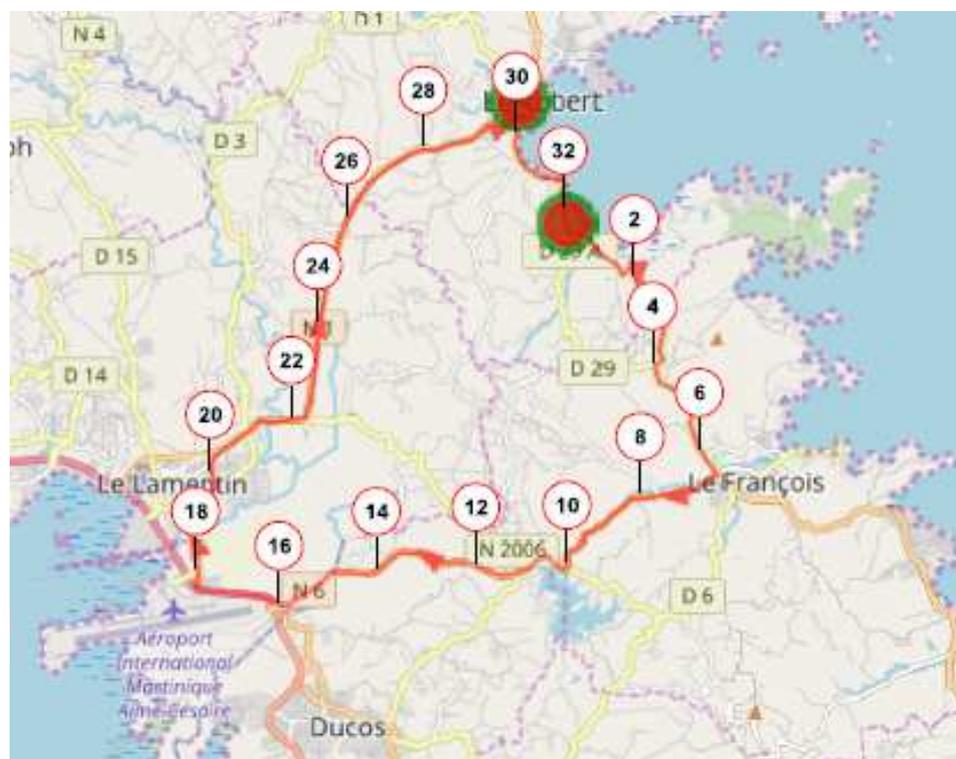
Union - Giratoire Sarrault - Giratoire Pelletier – **ROBERT** - Sommet Augrain - Échangeur 1^{er} entrée ROBERT

- RD1A - Giratoire Mansarde – RD1 - Giratoire Saint-Christophe – Four-à-chaux

ARRIVÉE : LYCEE AGRICOLE

1 tour pour les minimes

2 tours pour les cadets



AUTOUR DES JEUNES

Dimanche 1^{er} Mars 2020

3^{ème} Étape : Robert / Robert : 35,4km00

Subventionnée par la Ville : **ROBERT**

Patronné par :

12h00 Rassemblement : MERINE SARL **LE ROBERT**

12h30 Signature assistants et coureurs : MERINE SARL **LE ROBERT**

13h30 Appel des coureurs : MERINE SARL **LE ROBERT**

13h45 Départ : Réel MERINE SARL **LE ROBERT**

Route	Kilomètres		DETAILS DU PARCOURS
	 Km	 Reste	
			ITINERAIRES
RC	00	35,4	Départ : MERINE SARL 
D1			Route du Port
D1			Giratoire Saint-Christophe TOURNER A GAUCHE 
D1A			Giratoire Temple TOUT DROIT 
N1			Giratoire Mc DONALD TOURNER A GAUCHE 
N1			Sommet Augrain COL 2 DESCENTE RAPIDE
N1			Giratoire Pelletier TOUT DROIT  (entrée sur le circuit)
N1			Giratoire Sarrault TOUT DROIT 
N1			Giratoire Union TOUT DROIT DIRECTION LE LAMENTIN 
N1			Giratoire Mangot Vulcin TOURNER A DROITE 
D3			Giratoire Hôpital Mangot Vulcin TOUT DROIT 
D3A			Giratoire DUROCHER TOURNER A DROITE 
D3A			Traversée Pelletier ATTENTION DOS D'ANE
N1			Giratoire Pelletier TOURNER A DROITE  (1 TOUR))
N1			Giratoire Sarrault TOUT DROIT 
N1			Giratoire Union TOUT DROIT DIRECTION LE LAMENTIN 
N1			Giratoire Mangot Vulcin TOURNER A DROITE 
D3			Giratoire Hôpital Mangot Vulcin TOUT DROIT 
D3A			Giratoire DUROCHER TOURNER A DROITE 
D3A			Traversée Pelletier ATTENTION DOS D'ANE
N1			Giratoire Pelletier TOURNER A GAUCHE (2 TOURS) DIRECTION ROBERT 
N1			LE ROBERT Zone ilot central
D1A			Giratoire Mansarde TOUT DROIT 
D1			Giratoire Saint-Christophe TOURNER A DROITE DIRECTION Le François 
D1			Rappel RADAR Four à Chaux = 50Kms/h 
RC	35,4	00	ARRIVÉE : LYCEE AGRICOLE LE ROBERT 

2 tours de Pelletier pour les minimes soit 35,4kms

4 tours de Pelletier pour les cadets soit 60kms

DETAIL DES OPERATIONS ARRIVEE

ZONE ARRIVEE : Quartier Course

Ligne d'arrivée : Face au Lycée Agricole 17h00 fin course

Permanence & Délibération du jury : TIME'S CAFE

Protocole Arrivée : TIME'S CAFE

Contrôle Médical : TIME'S CAFE

ROBERT Départ Officiel : Réel Merine Clean

RD1 - Route du Port - Giratoire Saint-Christophe - RD1A - Giratoire Temple - RN1 - Giratoire Mc DONALD - Sommet Augrain – **LAMENTIN** - Giratoire Pelletier

Entrée sur le circuit :

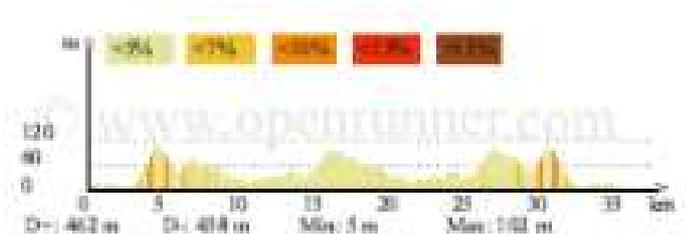
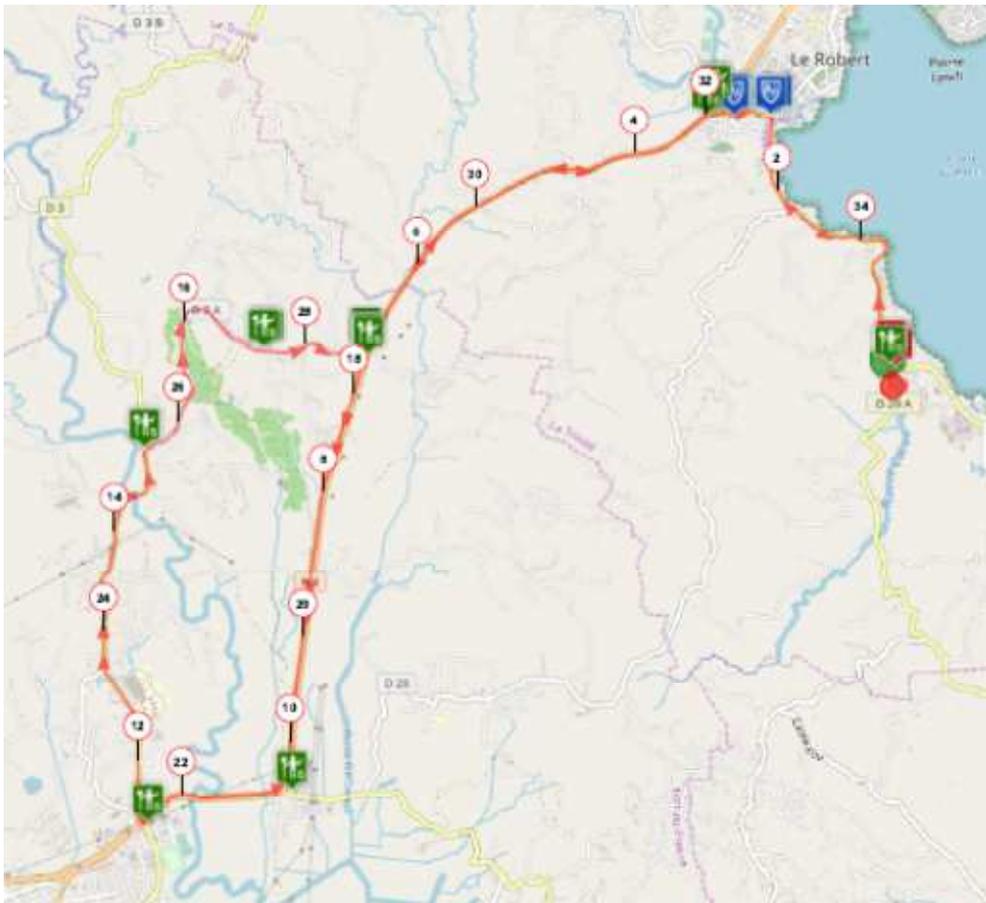
RN1 - Giratoire Sarrault - Giratoire Union - Giratoire Mangot-Vulcin - Giratoire Hôpital Mangot Vulcin - Giratoire DUROCHER - Traversée Pelletier - Giratoire Pelletier

2 tours pour les minimes

4 tours pour les cadets

Puis **ROBERT** – RN1 – Sommet Augrain - D1A - Échangeur 1^{er} entrée ROBERT - Giratoire Mansarde - D1 - Giratoire Saint-Christophe – Four-à-chaux

ARRIVÉE : LYCEE AGRICOLE LE ROBERT



TARIFICATION ÉPREUVES A ÉTAPES (FFC/CRCM)

Vendredi 28 Février 2020 (contre la montre)

Minimes	Minimes Filles	Cadets	Cadettes
1 ^{er} 20,00€ + coupe	1 ^{er} 20,00€ + coupe	1 ^{er} 30,00€ + coupe	1 ^{er} 30,00€ + coupe
2 ^{ème} 15,00€ + coupe	2 ^{ème} 15,00€ + coupe	2 ^{ème} 20,00€ + coupe	2 ^{ème} 20,00€ + coupe
3 ^{ème} 10,00€ + coupe			

Samedi 29 Février 2020 (en ligne)

Minimes	Minimes Filles	Cadets	Cadettes
1 ^{er} 20,00€ + coupe	1 ^{er} 20,00€ + coupe	1 ^{er} 30,00€ + coupe	1 ^{er} 30,00€ + coupe
2 ^{ème} 15,00€ + coupe	2 ^{ème} 15,00€ + coupe	2 ^{ème} 20,00€ + coupe	2 ^{ème} 20,00€ + coupe
3 ^{ème} 10,00€ + coupe			

Dimanche 01 Mars 2020 (en ligne)

Benjamins	Benjamines
1 ^{er} coupe	1 ^{er} coupe
2 ^{ème} coupe	2 ^{ème} coupe
3 ^{ème} coupe	3 ^{ème} coupe

Minimes	Minimes Filles	Cadets	Cadettes
1 ^{er} 20,00€ + coupe	1 ^{er} 20,00€ + coupe	1 ^{er} 30,00€ + coupe	1 ^{er} 30,00€ + coupe
2 ^{ème} 15,00€ + coupe	2 ^{ème} 15,00€ + coupe	2 ^{ème} 20,00€ + coupe	2 ^{ème} 20,00€ + coupe
3 ^{ème} 10,00€ + coupe			

CLASSEMENT GENERAL

Minimes	Minimes Filles	Cadets	Cadettes
1 ^{er} 70,00€ + coupe	1 ^{er} 70,00€ + coupe	1 ^{er} 100,00€ + coupe	1 ^{er} 100,00€ + coupe
2 ^{ème} 50,00€ + coupe	2 ^{ème} 50,00€ + coupe	2 ^{ème} 60,00€ + coupe	2 ^{ème} 60,00€ + coupe
3 ^{ème} 20,00€ + coupe	3 ^{ème} 20,00€ + coupe	3 ^{ème} 40,00€ + coupe	3 ^{ème} 40,00€ + coupe
4 ^{ème} 10,00€	4 ^{ème} 10,00€	4 ^{ème} 20,00€	4 ^{ème} 20,00€
5 ^{ème} 5,00€	5 ^{ème} 5,00€	5 ^{ème} 10,00€	5 ^{ème} 10,00€
		6 ^{ème} 10,00€	6 ^{ème} 10,00€
		7 ^{ème} 8,00€	7 ^{ème} 8,00€
		8 ^{ème} 8,00€	8 ^{ème} 8,00€
		9 ^{ème} 5,00€	9 ^{ème} 5,00€
		10 ^{ème} 5,00€	10 ^{ème} 5,00€